



Brindas, le 14 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une rentrée qui pèsera sur le porte-monnaie des familles !

La rentrée scolaire sera particulière cette année, car le maire a décidé d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire et du périscolaire (garderie).

Depuis plusieurs années, le maire nous martèle que les tarifs n'augmenteront pas, car le pouvoir d'achat des brindasiens était important à ses yeux.

Aujourd'hui, en pleine crise économique, **il décide d'augmenter ces tarifs de 10 % pour les repas et de 12 % pour le périscolaire. Cette augmentation n'est pas passée inaperçue auprès des familles et pèsera sur leur porte-monnaie.**

On explique que l'augmentation est due à la prise en compte de l'inflation potentielle d'ici la fin de l'année.

Nous rappelons au maire qu'une commune n'est pas une société, qu'elle produit des services à la population et qu'aucune notion de profit n'est possible. La commune doit produire un équilibre budgétaire. **Cela passe par des choix politiques adaptés à Brindas.**

Guillaume GIRAUD, conseiller municipal de notre liste a soumis l'idée de décaler les dépenses liées au déploiement des caméras de vidéo-surveillance à l'année prochaine. **Cette proposition aurait pu être un bon levier pour absorber la hausse du coût des repas pour nos enfants.**

À cette proposition, le maire ironise et dit que nous faisons des propositions politiciennes. N'est-ce pas normal pour un élu politique ?

Enfin, le maire propose aux familles qui ne pourraient supporter cette hausse des prix, de se rendre au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) afin de se faire aider financièrement. Pour information, le budget du CCAS est issu d'une subvention de la commune. En gros, c'est le même argent. Alors on augmente les tarifs d'un côté, car la commune ne peut pas prendre en charge cette hausse, puis on vous demande d'aller de l'autre côté pour dépenser l'argent de la commune pour vous aider à payer la hausse des prix...

Bref, comprendra qui veut, en attendant, Guillaume GIRAUD a voté contre cette hausse de prix pour que le pouvoir d'achat des brindasiens ne soit pas injustement impacté.

BRINDAS AVEC VOUS

brindasavecvous@gmail.com - brindasavecvous.fr

8-10 rue des Varennes - 69126 BRINDAS

Association d'intérêt général agréée – Tous les dons faits à « AF Brindas avec vous » ouvrent droit à une déduction fiscale de l'impôt sur le revenu. Cette déduction est égale à 66% du montant de votre don.

